

**ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE  
EN FAVEUR DES AGENTS DE L'ÉTAT EN RÉGION OCCITANIE**

## SEJOURS ENFANTS / JEUNES CGCV

**Pièces à fournir (il vous sera demandé à minima) :**

Copie du dernier bulletin de salaire  
Copie d'avis d'imposition 2020 sur les revenus de l'année 2019

**Modalités d'inscription auprès du CGCV :**  
**(Comité de Gestion des Centres de Vacances)**

**Pour les enfants et jeunes de 5 à 17 ans**

**Le prix du séjour est calculé selon le quotient familial en vigueur au CGCV.  
Vous pouvez bénéficier d'aides sociales complémentaires, sous conditions (réductions  
fratries, parts fiscales supplémentaires, soutien aux familles recomposées, etc...)**

**Le prix du séjour intègre les transports en train depuis 4 villes en Occitanie  
(Montauban, Montpellier, Nîmes et Toulouse)**

Le CGCV\* s'engage, lors de l'inscription des participants relevant de la SRIAS Occitanie, à  
appliquer le tarif spécial consenti aux personnels des structures sociales et autres  
administrations de l'Etat conventionnées est présenté sur le site internet CGCV sous l'intitulé  
« Tarif 2 ».

Les agents intéressés peuvent consulter le site CGCV : <http://www.cgcv.org>.  
Les modalités d'inscription sont décrites sur le site.

\*CGCV: Association publique du ministère de l'écologie, du logement des transport et de la mer.

**\*Dans la limite du budget voté et des places allouées à la SRIAS par chaque partenaire.  
Ne sont pas prioritaires les personnes ayant bénéficiées des colonies en 2019 et 2020**

**<https://www.srias-occitanie.fr>**